

DAEU A 2017/2018

EXAMENS SESSION 1

Initiation à la sociologie et à l'économie

Judi 17/05/2018 : 14h00 – 17h00

Durée de l'épreuve : 3 heures

Ce sujet comporte 4 pages. Veuillez vérifier que votre exemplaire est complet avant de commencer l'épreuve

.....

Consignes

Cette épreuve comprend deux parties.

1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de **répondre avec précision et concision** aux questions en faisant appel à des connaissances pertinentes explicitées dans la leçon et/ou les exercices. Lorsque cela est possible, utiliser un exemple adéquat pour illustrer la réponse.
2. Pour la partie 2 (dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :
 - **en exploitant les documents du dossier**. Pour cela, il vous faut adopter une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement de l'information. (savoir-faire). Eviter la paraphrase.
 - **en faisant appel aux connaissances** explicitées dans la leçon et/ou les exercices (définitions précises).
 - en composant une introduction, un développement (le raisonnement) et une conclusion. Le développement doit s'organiser autour de deux axes complémentaires. Il s'agit de 2 parties liées l'une à l'autre par une phrase de liaison qui met en valeur la logique du raisonnement. **Le plan doit être apparent** c'est à dire que les titres des parties et des sous-parties doivent apparaître.

Il sera tenu compte, dans la notation, de **la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation**.

Première partie : Mobilisation de connaissances (6 points)

1/ Après avoir rappelé ce qu'est la socialisation puis la socialisation politique, montrer que la famille est au cœur de la socialisation politique primaire. /3

2/ Après avoir défini la notion de « paradis fiscal » et de « compétitivité » d'une entreprise, indiquer pourquoi une fiscalité trop élevée peut pénaliser la compétitivité des entreprises du pays concerné. /3

Seconde partie : Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire (14 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que malgré les moyens financiers déployés et la volonté politique de l'Etat providence de favoriser une démocratisation scolaire, l'inégalité des chances demeure une réalité difficilement supprimable en France de nos jours.

DOCUMENT 1

Évolution de la dépense d'éducation de l'Etat et de la réussite au baccalauréat (tous baccalauréats confondus) depuis 1990.

	1990	2000	2005	2010
Dépenses d'éducation de l'Etat en millions d'euros par an.	41 116	64 363	69 654	76 582
Proportion de bacheliers dans une génération en % ⁽¹⁾	43,5	62,8	61,4	65,7
Nombre de bacheliers admis au baccalauréat	383 950	516 550	506 608	531 768

Source : « *Repères et références statistiques* », Ministère de l'éducation nationale, 2011.

⁽¹⁾ Proportion de bacheliers dans une génération en % : par exemple, 43,5% des jeunes en âge de passer le baccalauréat en 1990 l'ont effectivement obtenu.

DOCUMENT 2

On considère généralement qu'Emile Durkheim est le fondateur de la sociologie française de l'éducation parce qu'il affirmait que l'école a pour finalité de produire des individus socialisés, à travers une « éducation morale » visant à former des acteurs adaptés à des conditions sociales données et des individus autonomes, des citoyens capables de s'élever vers la culture de la « grande société ».

En fait, cette sociologie participait de la construction d'une école de la République chargée d'assurer la formation d'une conscience nationale, d'une participation démocratique et d'une morale universelle et laïque; l'école de la République devait se mettre au service [...] de l'intégration des individus dans la société. [...]

Plus que toute autre institution, l'école a incarné la République. [...] L'éducation scolaire ne se réduit ni à l'acquisition de connaissances, ni à la distribution hiérarchique de compétences et de diplômes.

En France, plus que dans d'autres pays peut-être, on attend de l'école qu'elle forme des citoyens.

Source : Sociologie de l'éducation, François DUBET, 2013.

DOCUMENT 3

Répartition des élèves de CM2 dans l'enseignement public en ZEP (1) ou hors ZEP selon des groupes de niveaux (2) en lecture (en %) en 2015.

En %	Groupe <1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Public hors ZEP	0,9	9,2	28,7	33,2	20,3	7,7
Public ZEP	2,0	19,2	36,9	28,5	10,3	3,1

Champ : élèves de CM2 des écoles publiques dans les ZEP ou hors ZEP de France métropolitaine en 2015.

Source : D'après « Maîtrise de la langue en fin d'école », Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juillet 2016.

⁽¹⁾ ZEP : zone d'éducation prioritaire.

⁽²⁾ Les groupes sont classés selon leur niveau de lecture. Le groupe <1 concerne des élèves de CM2 en très grande difficulté de lecture. Le groupe 5 est le plus performant.

Lecture : En France, en 2015, 2% des élèves de CM2 en zone d'éducation prioritaire sont classés dans le groupe <1 (c'est-à-dire qu'ils sont en très grande difficulté de lecture).

DOCUMENT 4

Dans les études sur la démocratisation de l'enseignement [...], la prise en compte du capital culturel se fait le plus souvent en tenant compte de la scolarité des parents. [...]

Cependant, celui-ci peut être appréhendé d'autres façons :

- les parents ont des savoirs scolaires (et non scolaires) inégaux et peuvent ainsi plus ou moins facilement suivre et aider leurs enfants durant leur scolarité ;
- ce capital culturel peut aussi prendre la forme de différences matérielles. La présence de livres ou d'un ordinateur par exemple peut favoriser l'acquisition de savoirs et de compétences ;
- certaines pratiques culturelles, comme les visites au musée ou les sorties au cinéma, peuvent aussi indiquer la transmission de valeurs plus ou moins proches de l'école. Le style éducatif des familles a probablement aussi une influence ;
- enfin, il existe une dimension « stratégique » du capital culturel. La familiarité avec un système scolaire assez complexe permet de mieux guider l'enfant lors du choix d'un établissement, d'une option, d'une orientation.

Note : « appréhendé » signifie ici « expliqué ».

Source : « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents », Fabrice MURAT, Économie et statistique, Mai 2009.